

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 37

Artikel: Exposition nationale
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195729>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sénat de Berne, touché du dénuement où se trouvaient ces malheureux, leur accorda l'entrée de la ville et leur fit distribuer des vivres dans les tavernes. Mais les bourgeois à qui la vue du redoutable verrat avait causé quelque appréhension, firent si belle contenance sous les armes que les *Compagnons de joyeuse vie* se comportèrent galamment et quittèrent sans bruit la ville, le lendemain au point du jour.

Les Genevois, à la nouvelle de l'approche de ces formidables bandes, envoyèrent aussitôt au-devant d'elles une députation composée de leurs magistrats et des principaux membres du clergé. Ceux-ci les supplièrent humblement d'avoir égard à leur grande pauvreté et de leur accorder quelque délai pour le paiement de la rançon. Mais les *Compagnons de joyeuse vie* furent inexorables, et continuèrent d'avancer sur Genève, en faisant les plus terribles menaces de sac et de carnage, si la somme convenue de 6,000 florins d'or n'était pas aussitôt remise aux cantons.

L'épouvanter se répandit dans Genève; on se hâta d'imposer sur les bourgeois des tailles et des galbes énormes, on fondit toutes les bagues, les joyaux, les calices, et ce ne fut qu'à grand'peine qu'on parvint à réunir les 6,000 florins.

Au retour de cette glorieuse expédition, les *Compagnons de joyeuse vie*, qui conservaient encore rancune du peu d'empressement qu'on avait mis à les recevoir à Berne, se vantèrent qu'ils allaient boire tout le vin de ces bourgeois et se divertir avec leurs femmes. Mais ceux-ci les reçurent, comme la première fois, sous les armes.

Pour témoigner le grand déplaisir qu'ils éprouvaient d'une pareille défaillance, les *Compagnons de joyeuse vie* traversèrent la ville de Berne sans vouloir s'y arrêter. Ils se dispersèrent ensuite par petites bandes et commirent tant de vols et de brigandages que les cantons se décidèrent à sévir contre eux vigoureusement.

On en fit périr plus de quinze cents par l'épée, la roue et la corde.

Le petit nombre de ceux qui échappèrent à la mort s'enfuirent dans les pays étrangers.

Telle fut la triste fin des *Compagnons de joyeuse vie*.

On remarque aussi, dans la galerie de l'Art ancien, de l'Exposition nationale, une tente autour de laquelle sont groupés des canons, des armes, des drapeaux, des étoffes et autres objets prêtés par l'arsenal de Soleure.

En face de cette curieuse collection, nous avons entendu dire par nombre de visiteurs: « Voilà la tente de Charles-le-Téméraire! » Les détails qu'on vient de lire démontrent suffisamment que c'est là une grosse erreur. Cette tente peut parfaitement provenir des dépourvus de Grandson ou de Morat, comme plusieurs des objets qui l'entourent, mais elle n'est qu'un modeste pavillon, qui n'a ni le luxe, ni les proportions de la tente du duc de Bourgogne. On assure que celle-ci a été conservée, en partie du moins, dans un des musées de la Suisse. C'est ce que nous ignorons.

Si quelque abonné du *Conteur* peut nous donner, à cet endroit, des renseignements, il nous fera grand plaisir.

L. M.

La vie de l'homme et l'éclairage.

Si l'on n'a pas encore trouvé le moyen de rajeunir les hommes et de prolonger l'existence au-delà des limites fixées par la nature, on peut dire cependant que depuis environ un siècle et demi, et quelque invraisemblable que cela paraisse, la durée de la vie humaine s'est notablement accrue.

En effet, qu'est-ce la vie, au point de vue du temps, sinon les heures de la journée où nous nous livrons à l'exercice de nos facultés, à nos occupations actives et intelligentes. Eh bien, grâce aux progrès apportés successivement aux divers moyens d'éclairage, on est arrivé, pour ainsi dire, à supprimer la nuit, ou du moins à augmenter considérablement le temps que nous pouvons leur consacrer.

Pour mieux nous rendre compte de ce fait, auquel on n'a peut-être pas suffisamment réfléchi, il suffit de rappeler un peu ce qui se passait à Paris, par exemple, avant la Révolution de quatre-vingt-treize.

Dans cette grande capitale où le mouvement de la journée se prolonge jusqu'à minuit et au-delà, où l'on fait comme on dit « de la nuit le jour », la vie cessait sitôt après le coucher du soleil. A ce moment, chaque bourgeois songeait à regagner son foyer, et, dans une complète oisiveté, attendait patiemment que le lendemain l'astre brillant lui permit de reprendre le cours de ses occupations.

Jadis, le soir, on sortait fort peu de chez soi. Les trois ou quatre théâtres où se donnaient des représentations, ouvraient leurs portes vers 4 heures de l'après-midi, et on baissait le rideau à l'heure où maintenant nous songons à nous mettre à table pour souper.

Des règlements très rigoureux obligeaient les cabaretiers et autres débitants de boissons à clore leurs établissements au son du couvre-feu; enfin l'absence presque complète de voitures publiques et la difficulté dans les moyens de communication, restreignaient beaucoup le nombre des réceptions et des visites.

Pendant les premières années du XVII^e siècle, les rues de Paris furent plongées dans une obscurité à peu près complète. Sous le règne de Henri IV, sous la Régence, sous Louis XIII, pendant la Fronde, le gouvernement ne se préoccupa guère de ce fâcheux état de choses, auquel chacun remédiait à sa façon. Les gens riches sortaient, la nuit, escortés de laquais portant des torches; les bourgeois s'en allaient la lanterne à la main; les pauvres gens se glissaient à tâtons le long des murs.

Afin qu'on pût marcher plus facilement dans les rues, on institua des porte-falots à louage, qui, moyennant une modeste rétribution, accompagnait les Parisiens dans leurs courses nocturnes.

Ces porte-falots étaient divisés en plusieurs postes éloignés de 300 pas. Une lanterne de couleur indiquait chaque poste.

Un règlement fixant les prix disait: « Le prix est de cinq sols par quart d'heure, pour ceux qui veulent se faire relayer dans leurs carrosses, et de trois sols pour l'infanterie. Pour régler ces quarts d'heure, les porte-falots portent à la ceinture un sablier marqué aux armes de la ville. Quand un particulier a besoin des services de ces utiles auxiliaires, il paye d'avance la première étape, ensuite de quoi les porte-falots tournent leurs sabliers et marchent. »



Exposition nationale.

C'est vraiment à croire que les tramways lausannois, dont le succès dépasse, il est vrai, toutes les prévisions, nous font complètement oublier l'Exposition nationale: depuis une quinzaine, on n'en entend presque plus parler dans notre bonne ville. Le moment de sa fermeture approche, cependant, et le temps passe vite. Que ceux qui, jusqu'ici, se sont dit, en bon vaudois: « On a bien le temps, on verra ça », se hâtent donc.

Il faut, disent quelques personnes, aller à l'Exposition dix fois au moins pour en avoir une idée un peu complète; autrement, il ne vaut pas la peine de faire le voyage. Un tel langage ne peut que désappointer ceux qui n'ont que très peu de temps à y consacrer; aussi ne doivent-ils pas s'y arrêter et aller quand même à Genève.

Il va sans dire que si, dans la *division de l'industrie*, par exemple, vous voulez examiner à fond toutes les broderies, tous les dessins, toutes les bobines de fil, de soie ou de coton;

si vous voulez, dans le *groupe de l'horlogerie*, regarder l'heure où s'est arrêtée chaque montre exposée; si, ailleurs, vous avez à cœur de compter les fils qui s'entrecroisent dans les machines à tisser; si vous vous extasiez pendant une demi-heure au mouvement vertigineux de chaque navette; si vous voulez, un peu plus loin, où sont exposés des moteurs de tout genre, étudier le fini des engrenages, la marche de toutes les bielles, le jeu de tous les pistons, compter les écrous et vous pâmer en face des immenses volants, tout en cherchant à compter le nombre de tours qu'ils font à la minute; si vous désirez goûter de tous les produits de la *galerie de l'Alimentation*, vous gorger à plaisir de vins fins, de liqueurs, de chocolat, de confiserie, de petites saucisses, de sandwichs et autres fantaisies de bouche; si, enfin, vous vous livrez par-ci par-là à des poses inutiles, alors oui, il vous faudra certainement une quinzaine, au moins, pour visiter le tout.

Mais à ceux qui savent regarder et diriger leurs pas à travers cette magnifique Exposition nationale, après en avoir étudié attentivement à l'avance le plan général, avec ses divisions et ses groupes, une journée suffira certainement pour se faire une idée assez complète de l'ensemble et en remporter une impression inoubliable.

Il va sans dire que s'ils peuvent y retourner, ce sera mieux encore; mais tous ne le peuvent pas.

Et, dans cette journée, il leur sera possible encore, après avoir parcouru l'Exposition proprement dite, de s'accorder quelques heures au *Village suisse*, ce séjour des surprises, du bon vin et de la gaieté, ce coin vraiment enchanteur, où l'on s'attarde et où l'on revient toujours.

Quand ils auront visité toutes ses curiosités, nous n'avons pas besoin de leur désigner — aux Vaudois surtout — l'endroit où ils doivent aller se rafraîchir un peu: ils se dirigeront instinctivement vers cette *Auberge vaudoise*, desservie par M. Grandjean, et où la consommation n'a pas de rivale en son genre, où, comme nous venons de le dire, on oublie les heures, et où l'on rencontre toujours quelques bonnes têtes de La Côte, de Lavaux et autres localités des rives du Léman.

Il y a là, dans cette pinte ensorcelante, un choix de crus auxquels il est bien difficile de résister. Il faut descendre à la cave pour se rendre compte de ses collections de bouteilles, au-dessus desquelles se balancent d'innombrables saucissons et jambons provenant de nos campagnes, et dont les visiteurs du *Village suisse* se régalent.

Nous aurions tort de ne pas citer un autre charmant établissement, où la consommation est de même excellente et l'accueil toujours aimable. Nous voulons parler de la *Taverne du Moyen-Age*, construite sur le modèle de la maison de Chalamala, le bouffon du comte de Gruyère. C'est là une des plus fidèles et des plus intéressantes reconstitutions du *Village suisse*. On y remarque des peintures et des sculptures traitées par des artistes de valeur et rappelant de très curieux épisodes de la vie et des mœurs des comtes de Gruyère, ainsi que des hauts personnages qui hantaient leur imposant manoir. Il vaut la peine de consacrer quelques instants à cette partie de la taverne, tout en y dégustant le délicieux Villeneuve qu'on y sert.

De là, vous pouvez passer sur la jolie terrasse qu'ombragent de grands arbres. Rien de plus agréable que de dîner là, en plein air et aux accords d'un joyeux orchestre; on s'y repose avec délices de l'étourdissement mouve-

ment de l'Exposition, où l'on a été mêlé durant de longues heures.

Si nous parlons plus particulièrement de ces deux établissements, c'est qu'ils sont devenus le rendez-vous ordinaire des visiteurs vaudois et qu'on n'y va jamais sans y rencontrer des amis, de bonnes connaissances et de la gaîté.

Cela dit, n'oublions pas que l'Exposition et tous ses attraits prendront fin le 15 octobre.

L. M.

A malin malin et demi. — La loi anglaise voulant prévenir l'ivresse autant que possible prescrit qu'aucun tavernier ne peut ouvrir d'action pour une dette contractée pour des boissons alcooliques fournies hors des repas. Dernièrement, le maître d'une taverne actionnait à la Cour d'équité un clerc d'avoué auquel il réclamait une somme de 3 livres sterling pour rafraîchissements. Le clerc d'avoué se présenta à l'audience avec la loi en poche, estimant qu'il n'avait absolument rien à payer.

— Quels sont les rafraîchissements qui vous ont été fournis ? demanda le juge.

— Des grogs, monsieur le juge, dont la base a toujours été du gin ou du rhum, deux boissons éminemment alcooliques.

— Vous reconnaissiez donc avoir fait la consommation dont il s'agit ?

— Sans doute, mais la loi est positive.

— La loi, je la respecte, reprend le magistrat ; aussi ne payerez-vous rien pour l'alcool ; mais vous aurez l'obligeance de me compter dans les 24 heures 3 livres sterling pour l'eau chaude, le citron et le sucre qui sont entrés dans les grogs que vous a fournis ce brave homme, à moins que vous ne trouviez encore une loi qui défende d'ouvrir une action pour de l'eau chaude, du citron et du sucre. Oui, je fais grand cas de la loi, mon jeune ami, mais j'en fais fort peu de ceux qui ne s'en servent que pour éluder leurs engagements. — L'argent fut compté séance tenante.

Pantalons rodzo et casquo à paratounéro.

Lè Français et lè z'Allemands ne s'âmont diéro, et ne faut pas ein êtrè ébâyi. Après lè saboulâïs et lè vousiâïs que lo grand Napoléon à z'ao zu bailli ai iâïa dè son viveint, dein clliâo terribliâs d'freprenaïs d'Austerlitz, dè Maringo et dè Wagram, et lè rebedoulâïs et lè tsapiâïs que lè z'Allemands, po sè reveindzi, ont bailli ai mobliots et ai pantalons rodzo, avoué Bismarque, à clliâo taupâïs dè Sédan et dè Gravelotte, adon que lè Bourbaki châi sont venus et que Bazaine a étâ prâi coumeint 'na rata dein onna trapa, faut pas êtrè ébâyi, vo dio, se clliâo dzeins sè caillont. Se dâo teims dâo vilhio Napoléon, lè tûtches ne sè poivont pas branquâ contrè lè grognâ dè la vilhie garda, lè sordâ ào petit Badindiet ont bio z'u cresenâ; l'ont dû bastâ devant lè z'hurlans à Bismarque, kâ se lo Napoléon d'Austerlitz éta on tot fin po gigotâ su on champ dè bataille, l'autre, cé dè Sédan, ne lâi vayâi gotta et s'ein terivè mi à férè dâi parardès et dâi bâfrâïs que ne pâiyâi pas dè se n'ardzeint. L'est po cein qu'on desâi dein lo temps :

Des deux Napoléons les gloires sont égales ; Veux-tu savoir, lecteur, en quoi ils sont rivaux ? Le premier, de l'Europe a pris les capitales, Le second, de la France, a pris les capitaux.

Que volliâi-vo ! quand on applâ a on bon tserrotton, va adé bin ; mâ se l'est on noviço que tint lè guidâs, fâ soveint ota po hio.

Lè Français et lè z'Allemands s'âmont don pas, et se ne pâovont pas adé peinsâ à sè taupâ, ne sè font pas fauta dè sè couienâ quand dou dè leu sè reincontron.

Dou z'ovrâi, on Borgognon et on Chouabe, que passâvont on dzo devant lè z'éboitons ào

syndiquo dè Pully, ouïont dou z'anglais dè Payerno que remâofâvont, que l'Allemand dit à l'autre po l'eimbéâ :

— Foilâ teusse caillâ qui barlent pon vrançais ?

— Oui, répond l'autre, mais ils parlent bougurement faux-romand.

Moyen de rendre les pommes de terre farineuses.

Dans les cuisines où ce précieux tubercule est souvent consommé sous la forme la plus économique — en robe de chambre — rien de plus déplorable que de le trouver amollî, aqueux, ce qui nuit à la fois à son bon goût et à son apparence appétissante.

Les cuisiniers ont à leur disposition un moyen facile de prévenir cet inconvénient. Il leur suffit, pour cela, d'avoir soin de ne mettre leurs pommes de terre dans l'eau où ils veulent les faire cuire que lorsque cette eau est en pleine ébullition.

Cuites ainsi, les pommes de terre, même de qualité défectueuse, deviennent farineuses, fermes et sont sensiblement améliorées.

Petite chronique de l'élégance.

On a beaucoup remarqué, dit le *Gaulois*, à Spa, à Ostende, Brighton, Cowes et autres localités du littoral étranger, les toilettes d'un genre très nouveau de quelques Françaises venues en villégiature. Les jupes extrêmement bouffantes rappellent les plus beaux jours de la crinoline, tandis que les manches sont plates et étroitement ajustées, dessinant la forme des épaules et des bras. Est-ce une façon détournée de ramener ces modes à Paris ?

En cette saison de renouveau, où pour les toilettes d'automne on se préoccupe de faire de l'inédit, nous ne pouvons rien affirmer.

Néanmoins, les jupes tendent à augmenter d'ampleur, surtout par les plis du haut, la forme fourreau perdant beaucoup de faveur. Quant aux manches, le mouvement ne fait que s'accentuer ; elles sont plates dans leur plus grande partie. Les épaules ne sont point encore dégagées, il est vrai. Les draperies et les bouffants des corsages continueront, croyons-nous, à étoffer la sveltesse de nos charmantes Parisiennes, qui combattent par tous les procédés, sports, massages, etc., tout embonpoint naissant comme attentatoire à l'esthétique moderne.

Livraison de septembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : Les grandes réformes d'Alexandre II de Russie, par M. Michel Delines. — Œuvre d'amour. Nouvelle, par M. T. Combe. — La tétralogie à Bayreuth, par Mme Bigot. — Romanciers anglais contemporains. Un gavroche écossais, par M. Aug. Glardon. — Les origines d'une grande guerre. La France et la Prusse en 1870, par M. Edmond Rostier. — Contes suédois. La grande sour, de M. A. de Hedenstjerna. — Chroniques parisienne, italienne, allemande, anglaise, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

Le Journal officiel de l'Exposition nationale contient dans son n° 33 : Bijouterie et joaillerie, par J.-M. Besançon. — Die Brauer an der Landesausstellung. — Dixième concert symphonique, par E. Julliard. — La Halle des machines. — L'École des arts industriels de Genève à l'Exposition. — L'horlogerie en Suisse. — L'architecture à l'Exposition. — Voyage et exploration. — Chronik der Austellung. — Gravures.

Le Comptoir de Phototypie de Neuchâtel vient de publier la 2^{me} livraison de **Mon voyage en Suisse**, contenant 36 vues spécialement consacrées à Genève. Cette livraison, qui est très soignée, trouvera le même accueil que la 1^{re}, qui donne les *rites du Léman*, et dont il s'est vendu 20,000 exemplaires en 15 jours. Nous ne pouvons donc qu'engager nos lecteurs à souscrire à cette publication éminemment artistique et dont la livraison ne coûte que 60 centimes.

Boutades.

Il faut avouer que le rhume de cerveau, qui règne un peu partout actuellement, est un hôte bien incommodé et dont chacun désire se débarrasser le plus tôt possible. Il n'est pas un de vos amis qui ne vous donne un remède contre cette incommodité agaçante et ridicule ; aucun n'est bon. Le docteur Velpéau, homme lugubre mais plaisant en ses manières, disait volontiers :

— C'est une erreur de croire que le rhume de cerveau soit incurable. Mettez-vous un vésicatoire à chaque bras, quatre sinapismes aux jambes, un séton à la nuque, prenez quelques drastiques et au bout de quinze jours vous m'en direz des nouvelles.

Cette fumisterie doctorale eût été de mauvais goût si le docteur n'avait ajouté :

— Il y a d'ailleurs un moyen plus simple de se débarrasser du coryza, c'est de ne pas se moucher. Plus vous vous mouchez et plus vous déterminez dans les muqueuses nasales un mouvement de pompe désastreux. Esseyez, ne mouchez pas !

Un bas-bleu demande un jour à Alexandre Dumas une audience pour lui soumettre une ode qu'elle avait composée en son honneur.

— Je vous en prie, madame, asseyez-vous donc !

Et lui-même se carre dans son vaste fauteuil, les mains croisées sur le ventre, tournant les doigts et prêt à recevoir l'encens lyrique à bout portant.

Elle commence :

« A Alexandre Dumas,

» O toi dont le nom brille... »

— Pardon, fait Dumas en feignant de se méprendre, ne célèbrez pas ce que vous ne connaissez pas !

Querelle de ménage.

Monsieur, à bout d'arguments, se campe devant madame, et d'un ton rageur :

— Ah ça ! est-ce que tu me prends pour un imbécile ?

— Non, mon ami, mais enfin je puis me tromper.

Boireau, qui a le nez quelque peu rubicond, voyage en wagon. Son vis-à-vis a l'idée de le faire poser.

— Est-ce à sucer de la glace, monsieur, que vous avez rougi votre nez ?

— Hélas ! non, cher monsieur, et pourtant, pendant toute une année je n'ai bu que du lait.

— Toute une année !

— Oui, monsieur ; il est vrai que c'est l'année que j'étais en nourrice.

Avant de quitter l'hôtel, un professeur de français examinait la note qu'il avait à payer. La dame de comptoir le voyant sourire lui demanda :

— Y aurait-il une erreur, monsieur ?

— Oui, madame, une légère erreur ; je lis ici pour mon souper, une omelette avec un seul T, et il en faut deux.

— C'est facile à rectifier, monsieur.

Et la dame écrit en surchargeant :

Une omelette et deux thés.

A l'école.

La maîtresse. — Louis, donne-moi ton sifflet, tu déranges la classe, et si tu es sage, je te le rendrai à quatre heures.

L'élève. — Eh bien, levez la main, mademoiselle, et jurez-y !

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.